Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370684
Centre d'intérêt: 875

Mailhot, Raymond, 1939-.

La clientèle agricole : quelques notes pour la mieux rejoindre lorsqu'on organise et donne un cours / par Raymond Mailhot, collab. de Ghyslaine Adam, Roger Blanchette, Jean-Pierre Fredette, Yves Guertin, Nicole Leblanc, Gaston Martel, Monique Vermet-Gaudreau, Jean-Noël Vigneault ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, Equipe d'aide au développement. -- [Québec] : La Direction, 1982.
38 f. : carte ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliogr.: f. [1]-2.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Techniques biologiques *Agriculture *Population étudiante *Caractéristiques de l'étudiant *Besoins de l'étudiant *Formateur *Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Formation agricole

Depuis que l'Equipe d'aide au développement de la Direction générale de l'éducation des adultes oeuvre dans le domaine de la formation agricole, il lui est important, pour mieux orienter ses actions, de cerner les particularités de cette clientèle et d'en retenir les caractéristiques qui ont un impact direct sur l'organisation des cours, d'une part, et un impact indirect sur la pédagogie, d'autre part. Les quelques notes de ce texte visent à stimuler des échanges et à innover dans les modes de gestion pédagogique des cours dispensés dans ce secteur.

Les éléments abordés dans le texte se greffent autour des pôles d'analyse suivants: régions agricoles, types de producteurs, caractéristiques de la population scolaire, principaux intervenants en formation agricole.

En connaissant mieux la clientèle agricole, les gestionnaires et les formateurs la rejoindront plus efficacement et dispenseront un enseignement dont la pédagogie fera mieux atteindre les objectifs d'apprentissage et de comportement.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: fr

E D U Q 8370684

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION DES ADULTES
EQUIPE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

LA CLIENTELE AGRICOLE

Quelques notes pour la mieux rejoindre
lorsqu'on organise et donne un cours

Par: Raymond Mailhot

Collaboration de: Ghyslaine Adam
Roger Blanchette
Jean-Pierre Fredette
Yves Guertin
Nicole Leblanc
Gaston Martel
Monique Vermet-Gaudreau
Jean-Noël Vigneault

Juillet 1982

TABLE DES MATIERES

Page

Note sur les références et bibliographie 1

Introduction 3

I - Régions agricoles 5

II - Type de producteurs 8

III - Caractéristiques de la clientèle scolaire agricole 11

IV - Principaux intervenants en formation agricole 20

En guise de conclusion: Quelques conséquences pédagogiques et administratives 25

Annexe: Bureaux régionaux et locaux du M.A.P.A.Q. 31

E D U Q 8370684

NOTE SUR LES REFERENCES
ET
BIBLIOGRAPHIE

Afin d'alléger le texte, les références ont été omises. Les ouvrages d'où elles ont été tirées sont peu nombreux. Ils sont cités ici afin que le lecteur désireux de vérifier certains éléments ou de les approfondir puisse s'y référer.

Dion, Suzanne, "Les Femmes qui travaillent en agriculture", La terre de chez nous, Sept articles parus sous ce titre entre le 8 octobre 1981 et le 11 février 1982.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Atlas, l'Agro-alimentaire au Québec (Québec, 1979). Contient 70 planches où sont situées par comté les productions agricoles.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec 1979-1980 (Québec, 1982, 320 pages). Nombreuses statistiques sur toutes les productions agricoles.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Nourrir le Québec. Perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation pour les années "80", (Beauceville, 1981, 261 pages). Analyse exhaustive de la situation.

Ledoux, Rosaline, Plusieurs Editoriaux dans la Terre de chez nous, notamment les 79-04-19; 79-09-27; 80-02-21; 81-09-03; 81-09-24.

Sénéchal, G. E., Direction générale de l'Education des adultes, Ministère de l'Education du Québec, L'Agriculteur inscrit en formation en 1977: les principales caractéristiques de son exploitation et ses comportements socio-économiques (Québec, 1980, 54 pages).

Sénéchal, G. E., Direction générale de l'Education des adultes, Ministère de l'Fducation du Québec, La formation professionnelle agricole aux adultes: rapport du colloque provincial, 29-30 octobre 1980 (Québec, 1980, 83 pages).

Sénéchal, G. E., Direction générale de l'Education des adultes, Ministère de l'Education du Québec, L'Impact de la formation sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise (Québec, 1980, 216 pages).

Sénéchal, G. E. Direction générale de l'Education des adultes, Ministère de l'Education du Québec, Quelques jalons d'histoire de l'organisation de la formation agricole: pour situer la recherche sur la formation agricole (Québec, 1978, 50 pages).

INTRODUCTION

Depuis le mois d'août 1981, l'Equipe d'aide au développement oeuvre dans le domaine de la formation agricole, principalement dans l'organisation de sessions provinciales et leur suivi sur divers dossiers, en collaboration avec la direction des Programmes: relève agricole, responsables régionaux, acériculture, organisation pédagogique.

Il est important, pour mieux orienter nos actions, de cerner les particularités de cette population et de retenir celles qui ont un impact direct sur l'organisation des cours, d'une part, et un impact indirect sur la pédagogie, d'autre part.

Les éléments abordés dans le texte suivant se greffent autour des pôles d'analyse suivants: régions agricoles, types de producteurs, caractéristiques de la population scolaire agricole. Les gestionnaires et les formateurs, en connaissant mieux cette clientèle, la rejoindront plus efficacement et dispenseront un enseignement dont la pédagogie fera mieux atteindre les objectifs d'apprentissage et de comportement.

Ce texte vise avant tout à stimuler des échanges et à innover dans les modes de gestion pédagogique des cours dispensés dans le secteur d'activité qui arrivait au deuxième rang par son dynamisme dans l'économie au Québec, en 1980.

Les renseignements qui suivent ont été recueillis dans les Commissions scolaires, au M.E.Q. et dans des ouvrages identifiés dans la bibliographie. Outre l'apport des personnes citées sur la page-titre, des échanges avec l'ancien responsable du programme, Réal-Yves Tremblay, ont été mis à contribution.

I - REGIONS AGRICOLES

Il faut distinguer les régions agricoles des régions dites "administratives" qui font l'objet des interventions régionales des autres ministères. Il y a douze (12) régions agricoles, elles-mêmes regroupées en trois (3) zones (voir carte à la page 6). Ces zones présentent quelques caractéristiques homogènes au niveau de la qualité du sol, du climat, de l'importance des marchés agricoles.

La région administrative 06 touche trois (3) régions agricoles: L'Assomption (10), Richelieu (06), Châteauguay (07). En agriculture, cette zone est appelée "centrale" et se caractérise par l'excellente qualité de ses sols, de bonnes conditions climatiques et par des productions céréalières, légumières et sans sol. La seconde zone, dénommée "zone intermédiaire", groupe les régions de Nicolet (04), Beauce (03), Sherbrooke (05), Bas du Fleuve (01), Québec (02), Trois-Rivières (11) et Outaouais (08). Son potentiel est moindre que la première zone et la production est orientée vers les fourrages et la production laitière. Enfin une troisième zone, appelée "périphérique" groupe les régions limitrophes du Québec: Bas Saint-Laurent-Gaspésie (01), Saguenay-Lac-St-Jean (12), Abitibi-Témiscamingue (09). Ce dernier groupe de régions est éloigné des marchés de consommation. Il s'agit de régions à vocation herbagère où la production laitière et certains élevages continuent à être prépondérants.

Les bureaux régionaux du M.A.P.A.Q. (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

Ministère de l'Agriculture du Québec
Service des Études économiques Novembre 1978

RÉGIONS AGRICOLES

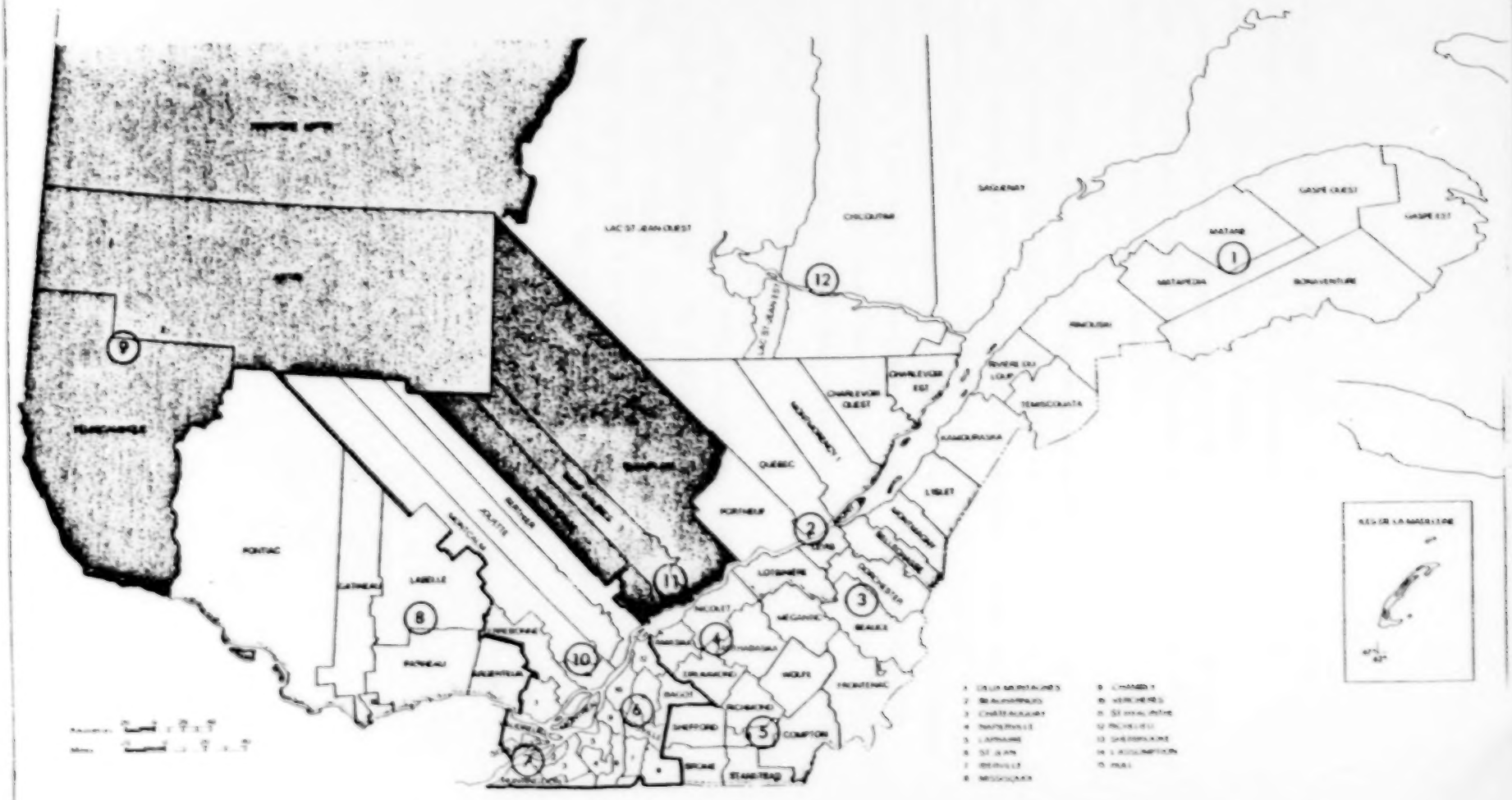

sont situés dans les localités suivantes: Rimouski, Charny, Saint-Joseph-de-Beauce, Nicolet, Rock Forest, St-Hyacinthe, Châteauguay, Buckingham, Noranda, L'Assomption, Cap-de-la-Madeleine, Alma. A chaque bureau régional sont reliés des bureaux locaux où habituellement se retrouvent les services directs à la clientèle (voir liste à l'annexe).

Les limites territoriales de quelques régions agricoles ne coïncident pas avec celles du secteur "éducation"; cela implique, par exemple, que l'action du responsable régional en formation agricole s'exerce au-delà des circonscriptions des commissions scolaires régionales. Ces régions étant elles-mêmes "administratives", les spécialisations ou vocations agricoles varient à l'intérieur d'un même territoire. La clientèle agricole de ce territoire aura donc des besoins de formation variés et des intérêts différents.

L'U.P.A. a aussi ses "régions" qui diffèrent légèrement de celles du M.A.P.A.Q. Il arrive qu'en recensant des inscriptions pour un cours, on doive s'adresser à des syndicats de base qui regroupent des agriculteurs de deux (2) commissions scolaires ou de deux (2) régions agricoles différentes.

II - TYPES DE PRODUCTEURS

Il y a plusieurs façons de regrouper les producteurs agricoles dans des catégories sociologiques et économiques. Ces dernières seront réduites ici de façon un peu arbitraire à quelques dimensions qui ont un impact au plan scolaire. Seuls les types de production et l'âge seront brièvement évoqués.

Il y a deux (2) grandes catégories de productions: animale et végétale. La première comprend les productions laitière, bovine, porcine, ovine, avicole, lapine, etc. La production végétale se subdivise aussi en plusieurs catégories: fruits, légumes, cultures industrielles (colza, soya...), céréales, fourrages, produits spéciaux (sirop, miel). En 1979, les productions animales constituaient à elles seules près de 80% des recettes totales des productions agricoles au Québec. Environ 40% des agriculteurs sont engagés en production laitière. Bien que la production de la plupart des entreprises agricoles soit diversifiée, une production prédomine habituellement.

Malgré tous les changements technologiques et socio-économiques récents, l'organisation de la ferme est encore de type familial; elle est marquée par les éléments suivants:

a) La propriété des moyens de production revient à un des membres de la famille;

b) La majorité du travail requis par la ferme est fourni par un membre de la famille;

c) La famille jouit d'un bon degré d'autonomie dans la prise de décision concernant la ferme.

A l'intérieur de la dominance familiale, des changements se produisent dans le style d'organisation. L'agriculture à temps partiel, l'intégration verticale et les fermes multifamiliales prennent de l'importance. 27% du revenu de ceux dont l'agriculture est l'activité principale provient d'une autre source. On assiste de plus en plus à la création de corporations regroupant plusieurs familles pour constituer des exploitations plus efficaces (environ 6 500 sociétés actuellement), ce qui diminue l'autonomie d'une famille en particulier.

Autant que le type et l'organisation de production, l'âge détermine des comportements et des attentes vis-à-vis les cours qui sont donnés dans un cégep ou une commissions scolaire.

Face à l'apport objectivement identique d'un cours pour tous, l'agriculteur ou l'agricultrice adulte ne réagira pas de la même façon selon qu'il(elle):

a) Collabore uniquement à l'entreprise (parfois sans salaire);

b) Est engagé(e) dans un processus de relève avec projet qui dure jusqu'à huit (8) ans ou qu'il(elle) débute comme propriétaire;

c) Est dans une phase de stabilisation;

d) Est sur un temps d'arrêt du développement.

On peut accoler assez souvent, à ces situations, des attitudes et âges approximatifs:

- collaboration et insécurité face au processus de transfert: 18-25 ans;

- développement et initiative (montée de l'entreprise): 25-45 ans;

- stabilisation des acquis: 45-55 ans;

- conservatisme ou laisser-aller(?): 55-65 ans.

Parmi ces regroupements, la relève agricole occupe une place stratégique. En 1976, plus de 95% de la relève était assurée par les enfants des agriculteurs. La période de remplacement se situe à tous les trente (30) ans en moyenne. Environ 1 200 établissements changent de main annuellement. Sur 30 ans, ce phénomène équivaut à 36 000 transferts, soit près du nombre total de fermes actives de la province (43 097 fermes en 1976).

L'établissement est un phénomène dynamique qui s'étale sur une durée d'environ huit (8) ans (entre la fin de la scolarité et l'achat final de la terre). Il y a donc un potentiel provincial réel d'environ 10 000 jeunes en préparation d'établissement. Pour 85% de ces fermiers, généralement, la principale école de formation est l'expérience acquise sur la ferme familiale. Quinze pour cent (15%) reçoivent une formation en institution, d'où la large place laissée à l'éducation des adultes. On y répond depuis peu par le programme "Relève agricole", par le cours "Processus de transfert de la ferme familiale" et aussi par les avis des conseillers du M.A.P.A.Q. qui disposent d'un programme spécial.

III - CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE SCOLAIRE AGRICOLE

Contrairement à la plupart des autres clientèles en formation professionnelle, la clientèle agricole est en emploi. Elle n'est plus éligible aux allocations fédérales de formation. Dans ce contexte, l'entreprise passe avant les préoccupations "scolaires". En 1976, 94% des fermes étaient propriété individuelle ou familiale. Cette situation réduit la disponibilité et implique une grande motivation avant de s'inscrire à un cours.

En général, les agriculteurs ne s'adonnent à des activités de formation ou de perfectionnement qu'entre novembre et mars. Même pendant cette période, diverses contingences entraînent des absences: vêlage, bris mécaniques, etc. Un cours ne peut faire entièrement fi de la réalité du travail...; il doit, au contraire, s'en accommoder...

L'agriculteur(trice) ne s'inscrira qu'aux cours comportant des standards de qualité et répondant à ses besoins.

La parenté et le téléphone "arabe" (bouche à oreill[illegible] jouent un rôle très important dans l'ensemble de ses activités, y compris dans l'organisation et dans la participation à des cours. Dans ce contexte, on ne peut se permettre une grande marge d'erreur, que ce soit sur la compétence du "professeur" ou sur le lien entre les contenus et les besoins de la clientèle.

Au-delà d'une certaine compétition, il y a des liens qui unissent les fermier(ère)s d'un rang, d'une paroisse ou de

quelques paroisses avoisinantes. Ces liens servent parfois de dynamique. Mais, en certains cas, comme dans celui de l'"intervention dans le processus de transfert de la ferme", la complicité devient un obstacle à l'atteinte de certains objectifs de cours.

Les agriculteurs sont des individus incorporés dans la nature avec tous ses caprices; les besoins de formation et la réponse qu'on leur donne dans les cours y sont soumis. "En campagne", on vit les éléments et sent les choses sans toujours pouvoir les expliquer, d'où une rationalité particulière et des résistances qui sont fondées sur une expérience vécue ou des traditions familiales ou autres.

Innover suite à l'apport d'un cours, implanter des nouvelles façons de faire quand on possède une entreprise de 200 000 ou 500 000 $, quand on est soumis à la température, à des épizooties, implique beaucoup plus chez les agriculteurs que chez les locataires urbains qui travaillent dans l'entreprise des autres. La rapidité du changement, la question du risque ou de mettre tous ses oeufs dans le même panier au nom de principes scientifiques ou autres ne soulèvent pas des adhésions enthousiastes. Le fait qu'environ la moitié des agriculteurs, en 1976, déclarent aller chercher des revenus en dehors de leur entreprise est relié à cette problématique.

Les principes "moteurs" sont davantage l'attachement à l'expérience vécue, le respect de l'autorité que la compétence théorique d'un professeur. Une expérience prend habituellement une année, sinon deux ou trois à se réaliser. Au bout de trente ans, on se retrouve souvent avec vingt expériences.

Ces expériences servent de formation commune qui se transmet de génération en génération avec des aspects positifs et négatifs. Toute approche pédagogique doit en tenir compte.

Ce qu'on est porté à interpréter comme préjugés ou mauvaises habitudes "bougera" si les éducateurs font appel à "l'homme ou à la femme pratique" et si on lui donne des preuves "crédibles" à l'appui des avancés théoriques. Si l'étudiant(e) peut vérifier qu'un(e) agriculteur(trice), après avoir déboursé 50 $ pour un cours sur l'alimentation des bovins, a épargné 2 000 $ en un an, il(elle) sera prêt(e) à débourser 100 $, à suivre le cours jusqu'au bout et à changer sa façon d'alimenter le troupeau.

Le type de pédagogie doit aussi tenir compte des exigences physiques du travail agricole; dans de nombreux cas, il offre peu de possibilités de récupération. L'individu à former est souvent fatigué. Se retrouver assis(e) pendant des heures pour se consacrer à un travail intellectuel n'est pas toujours confortable... et rentable...

Il y a eu, au cours des dernières années, désaffection de la clientèle agricole pour la formation scolaire. Plusieurs commissions scolaires n'arrivent pas à attirer cette clientèle à leurs cours. On est passé de 296 000 jours/élèves en 1973-1974 à 12 000 en 1979-80... pour se maintenir à peu près à ce nombre jusqu'à aujourd'hui[1]. Il y a une pente à

[1] Voir Le Comité Consultatif pour la formation professionnelle agricole aux adultes, Rétrospective de la formation... (Québec, mars 1980). La clientèle agricole représente "au moins 200 000 personnes occupant un emploi dans un des maillons de la chaîne agro-alimentaire" au Québec (Voir M.A.P.A.Q., Nourrir le Québec (Québec, 1981), 4.

remonter. Cela est d'autant plus difficile qu'on s'oriente à plusieurs endroits vers des cours sur mesure requérant de courtes interventions qui demandent autant de travail aux gestionnaires que les cours de longue durée.

La scolarité moyenne des agriculteurs se situerait au début de la première année du secondaire. En 1976, 64% d'entre eux avaient entre 1 et 8 ans de scolarité et 91%, entre 1 et 11 ans de scolarité. On remarquait cependant qu'une bonne strate parmi les plus jeunes avaient entrepris des études collégiales. Les jeunes en voie d'établissement avaient une scolarité moyenne de 7.5 années en 1966 et de 10.5 années en 1976.

Le bagage de connaissances agricoles, à part celui légué par l'expérience, est relativement faible. On remarque un haut niveau d'ignorance, par exemple, de la valeur réelle de l'entreprise familiale. Les chiffres fournis sur l'exploitation sont de larges approximations dans plusieurs domaines. Avec l'établissement de contrats, de quotas, etc., des difficultés complexes surgissent, d'où la vogue actuelle des cours en comptabilité et gestion auxquels les "épouses" participent en plus grand nombre parce qu'elles accomplissent souvent ce travail.

Dans le contexte actuel, on doit aborder la problématique propre aux épouses des agriculteurs. Plus de 90% des fermes sont de type familial; l'homme et la femme collaborent à l'entreprise sous divers modes.

La place et le rôle de la femme, là comme ailleurs, sont complexes et évoluent. Encore aujourd'hui, l'épouse n'est pas considérée officiellement comme "producteur" ou travailleuse

agricole; les cours lui sont plus ou moins fermés. Pourtant, presque toutes les femmes en agriculture participent aux travaux de la ferme et aux décisions. Dans l'U.P.A., elles ne sont que près de 3 000 sur 50 000 membres environ que recense cet organisme.

Selon certains, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment les techniques agricoles, elles seraient hésitantes face au changement ou au développement, d'où un essai de mise en place d'un programme pour "Femmes en agriculture". Toutefois, si les organismes scolaires ne s'engagent pas résolument à inscrire ces dernières à part entière dans tous les cours, le programme précédent risque d'être "isolé" jusqu'à un certain point.

L'isolement repose sur un élément objectif de la situation des femmes en agriculture; leur rôle est mal reconnu au niveau socio-économique. Leur pouvoir ou même leur raison d'être est relié non à la propriété, non aux décisions importantes comme l'est celui de leur conjoint; il est davantage assimilé à la tenue de la maison et des livres, à l'éducation des enfants et à quelques autres tâches précises. La femme se voit tour à tour épouse, fermière, collaboratrice, "partenaire", source de revenu d'appoint par son travail indépendant à l'extérieur...

Dans cette perspective, elle est parfois plus intéressée à des cours de formation personnelle (67% en ont suivis) qu'à ceux offerts en agriculture proprement dite (moins de 20% en ont suivis). Ces dernières constatations ont de l'impact quand on sait qu'environ le tiers de ces femmes ne sont pas nées sur une ferme. Un récent sondage nous apprend aussi que plus de 1 000 femmes sur 2 000 désirent s'inscrire à un cours destiné à approfondir leur situation.

agricole; les cours lui sont plus ou moins fermés. Pourtant, presque toutes les femmes en agriculture participent aux travaux de la ferme et aux décisions. Dans l'U.P.A., elles ne sont que près de 3 000 sur 50 000 membres environ que recense cet organisme.

Selon certains, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment les techniques agricoles, elles seraient hésitantes face au changement ou au développement, d'où un essai de mise en place d'un programme pour "Femmes en agriculture". Toutefois, si les organismes scolaires ne s'engagent pas résolument à inscrire ces dernières à part entière dans tous les cours, le programme précédent risque d'être "isolé" jusqu'à un certain point.

L'isolement repose sur un élément objectif de la situation des femmes en agriculture; leur rôle est mal reconnu au niveau socio-économique. Leur pouvoir ou même leur raison d'être est relié non à la propriété, non aux décisions importantes comme l'est celui de leur conjoint; il est davantage assimilé à la tenue de la maison et des livres, à l'éducation des enfants et à quelques autres tâches précises. La femme se voit tour à tour épouse, fermière, collaboratrice, "partenaire", source de revenu d'appoint par son travail indépendant à l'extérieur...

Dans cette perspective, elle est parfois plus intéressée à des cours de formation personnelle (67% en ont suivis) qu'à ceux offerts en agriculture proprement dite (moins de 20% en ont suivis). Ces dernières constatations ont de l'impact quand on sait qu'environ le tiers de ces femmes ne sont pas nées sur une ferme. Un récent sondage nous apprend aussi que plus de 1 000 femmes sur 2 000 désirent s'inscrire à un cours destiné à approfondir leur situation.

Les services d'éducation aux adultes (S.E.A.) commencent à briser cet isolement au moyen de quelques cours en comptabilité, gestion, "intervention dans le processus de transfert de la ferme familiale". Les termes de l'offre de service des S.E.A. sont importants à cet égard.

En raison de l'importance que l'on accorde aux cours destinés à la relève voici quelques éléments reliés à une dynamique humaine qui a été constatée par des formateurs (de façon générale):

Le père:
(la mère?)

- Peu d'"instruction";
- Propriétaire;
- Ferme familiale souvent léguée sous forme d'héritage;
- Pas préparé à aménager une "retraite";
- Méconnaissance des lois fiscales;
- Connaissance très approximative de la valeur "au livre" de sa ferme;
- Difficulté à établir un dialogue avec le fils ou la fille sur le transfert;
- ...

Le fils:
(la fille?)

- Respect de l'expérience;
- Goût pour le travail agricole;
- Ouvrier souvent sans salaire précis;
- Plus ou moins intégré aux processus de gestion;
- Absence de formation professionnelle;
- Difficulté à établir un dialogue avec le père ou la mère au sujet du transfert;
- Méconnaissance de nombreuses implications financières;
- ...

Les conjoint(e)s ou partenaires:

- Inconfortables dans une situation de transaction de la ferme;
- Sentiment de se faire "avoir";
- Réticences face à certaines décisions;
- Virtuellement très intéressé(e)s et d'un apport considérable si leur rôle est reconnu;
- ...

Les caractéristiques précédentes de la clientèle agricole auraient pu être regroupées et analysées sous des mentions typiquement socio-économiques. Nous y référons rapidement afin d'enrichir la problématique d'ensemble.

L'agriculteur ou l'agricultrice est un(e) travailleur (euse) autonome et souvent seul(e) dans son entreprise, au jour le jour. Un apprentissage signifie souvent développement organisationnel.

Travailler en agriculture, c'est aussi administrer une entreprise. Peu importe le style de gérance, on prend au sujet de sa ferme, hebdomadairement, des décisions qui engagent la bonne ou la mauvaise marche de l'entreprise. De plus, plusieurs agriculteurs auront au cours de leur vie l'occasion d'être administrateur(trice) ou "officier" d'un syndicat local, d'une coopérative, d'un plan conjoint, etc.

L'agriculteur(trice) est un(e) financier(ère). Reliée à l'administration, cette caractéristique est omniprésente, bien que parfois peu consciente. Plusieurs actions "courantes" sont

reliées à des investissements, à des emprunts, à des amortissements etc. Entrent en jeu les hypothèques, la capitalisation, les programmes provinciaux/fédéraux à frais partagés, les achats ou la location d'équipement.

Peut-être davantage qu'aux catégories précédentes, l'agriculteur(trice) est sensible à l'image de soi. Si on recherche un ressort qui stimulera le(s) changement(s) dans les pratiques, on doit compter sur cette image[2].

De façon positive les agriculteurs se voient comme de grands travailleurs qui ne craignent pas les longues heures de labeur, qui oublient les vacances, doivent encaisser les intempéries et les pertes reliées à des accidents de la nature. Ils sont aussi des individus engagés dans un processus de croissance personnelle. Ils se perçoivent comme "self made man(woman)", ils ont l'impression de s'être bâti ou d'avoir amélioré grandement leur entreprise. Sous les allures externes parfois flegmatiques ou engourdies, se cache la plupart du temps une intelligence ou une pensée appliquée à la résolution de problèmes courants et complexes.

De façon négative, là où ils se dévalorisent, les agriculteurs prétendent avoir des habiletés mentales limitées. Ils n'ont pas été "très bons" à l'école où ils n'ont que rarement franchi le cap du secondaire. De plus, il arrive que "ça

---

[2] Je suis porté à penser que la femme en agriculture a une image différente de soi que l'homme; je ne puis que rérérer les lecteurs aux pages précédentes.

fait cinq (5) ans" qu'ils n'ont pas remis les pieds à l'école. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils éprouvent un malaise à la pensée d'y aller et qu'ils s'y sentiront mal à l'aise...

De telles perceptions ou attitudes négatives doivent absolument être "travaillées" tant à l'accueil que durant les cours parce qu'elles représentent un boulet inutile qui alourdit toute une démarche. Dans des cours aussi techniques que le marché des options, l'alimentation des troupeaux, etc., il est fondamental de poser des questions telles: "Qu'est-ce que vous vous êtes dit en vous inscrivant? Pensez-vous pouvoir apprendre des techniques dans ce domaine?" etc.

Il y a lieu de ne pas lésiner sur la valorisation des savoir-faire et des savoir-apprendre des agriculteurs. Et, si on mise sur la croissance personnelle, il y a nécessité d'implanter une fierté d'être "entrepreneur(euse)" dans tous les sens du terme. Les cours réussiront s'il font passer tant au plan des valeurs qu'au plan pratique une image de soi et une réalité enrichies.

IV - PRINCIPAUX INTERVENANTS EN FORMATION AGRICOLE

Il y a plus d'intervenants en formation agricole que dans d'autres champs de formation.

On peut rappeler que le mandat d'éducation appartient à la D.G.E.A. (M.E.Q.), alors que les spécialistes en agronomie se retrouvent principalement au M.A.P.A.Q. (y compris les I.T.A.) et en partie au ministère de l'Environnement du Québec où ils sont employés à plein temps.

La D.G.E.A., consciente de son rôle et de l'importance du champ agricole dans le domaine de la formation professionnelle, a décidé d'initier un plan triennal de relance selon la volonté exprimée par les participants des S.E.A. au colloque provincial d'octobre 1980.

Ce plan prévoit, notamment: offre de service répondant aux besoins individuels, organisation de la formation reliée aux régions du M.A.P.A.Q., formule des responsables régionaux dans le cadre de ces régions, comité consultatif provincial, cueillette des besoins, P.P.O., réseau de fermes pour activités pratiques.

L'exécution du plan triennal a débuté en 1981-1982, dans quatre (4) régions où les établissements d'enseignement secondaire et collégial se sont concertés principalement dans leur offre de service et l'engagement d'un responsable régional en formation agricole. Lors d'un colloque d'évaluation tenu en avril 1982, ces mêmes régions ont engagé la D.G.E.A. à aller de l'avant dans quatre (4) autres régions.

Indépendamment de cette volonté provinciale, c'est le gouvernement fédéral qui dispose des sommes généralement octroyées à la formation agricole.

En principe, comme dans toute la formation professionnelle, les C.E.C. (Centres d'Emploi Canada) ont un rôle important à jouer dans le champ agricole parce que ce dernier fait partie du P.F.M.C. (Programme de Formation de la Main-d'oeuvre Canadienne). La pratique de collaboration entre niveaux de gouvernement et entre l'éducation et la main-d'oeuvre n'est pas toujours facile. Il semble bien que des conseillers(ères) en main-d'oeuvre sont plus ou moins victimes du catalogue de C.C.D.P. (Classification Canadienne Descriptive des Professions) qui recense 6 700 professions et de certaines méthodes qui réussissent dans d'autres champs professionnels.

Il y a un code C.C.D.P. général pour le grand groupe Agriculteurs, Eleveurs, Horticulteurs (71).

Il y a un code C.C.D.P. de sous-groupes: 711, 713, 718, 719. Il y a quinze codes C.C.D.P. pour les sous-groupes de base dont 7 pour des types d'ouvriers agricoles différents (7111, 7112, etc.), objets des annexes fédérales. Il y a 111 codes C.C.D.P. pour les spécialités complètes. Dans ces derniers, on retrouve par exemple: "éleveur de chats" (7113-154), "jockey d'entraînement" (7187-134), "employé de cimetière" (7195-118), "pulvériseur" (7195-150), "conducteur de pulvérisateur agricole" (7197-118), "ramasseurs de vers" (7198-150), "couple de fermiers" (7181-114), etc.

Dans ce dernier cas, on lit:

> "L'homme remplit des tâches, telles que, le soin du bétail, l'ensemencement, la culture et le moissonnage des récoltes, l'entretien des terrains, des bâtiments et de l'outillage qu'il garde en bon état. La femme fait des travaux tels que l'élevage et l'alimentation des volailles, le ramassage et l'empaquetage des oeufs, le ménage, la cuisine et la lessive pour sa propre famille, pour le propriétaire et les employés de la ferme."

Cette "bible" cadre mal avec la réalité des cours. Dernièrement, à la Direction des politiques et plans, le M.E.Q. rendait disponible un autre instrument de travail, le Répertoire des éléments de connaissances par unités modulaires en agriculture. Pour chaque type de clientèle agricole, il y aurait surabondance de matériel de cours. D'où l'importance que revêt la fabrication de programmes sur mesure en se servant de ces documents uniquement à titre de référence.

Plusieurs cours dont ont besoin les agriculteurs sont reliés à des métiers régis, où, par surcroît sont appliqués des lois et décrets. C'est le M.T.M.S.R. (ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu) qui est responsable de la "qualification" et des budgets à investir dans les C.F.P. (Centre de formation professionnelle).

La C.F.P. (Commission de la formation professionnelle) déborde difficilement le milieu urbain où elle est cantonnée et spécialisée. Elle applique en milieu rural des méthodes qui ont fait leurs preuves dans les villes. Il arrive alors que des inscriptions et relevés de besoins de formation ne sont que

théoriques. D'une part, les agriculteurs s'inscrivent parce qu'ils reconnaissent un besoin de formation mais ils ne sont pas décidés de le satisfaire ou ils n'"ont pas le temps" et, d'autre part, une même liste d'inscriptions recèle des noms d'individus éloignés de 50 milles et plus. Le cours est mis en marche et meurt à la première période...

La D.G.E.A. et les établissements d'enseignement répondent aux commandes. A cause d'un jeu relié au volume de ces dernières, les commissions scolaires et cégeps sont plus ou moins "intéressés" tout comme les agriculteurs qui, à toute fin utile, ne reçoivent par d'allocation de formation comme les autres travailleurs.

Durant de longues années, l'U.P.A. (U.C.C.) et le M.A.P.A.Q. ont assuré la formation des agriculteurs. Le mandat officiel a été confié au M.E.Q., en 1966, pendant que l'Ordre des agronomes refusait ce changement. Aujourd'hui encore, le M.A.P.A.Q. a une direction de l'enseignement et ses propres institutions (I.T.A.). Ce ministère reçoit encore souvent des contrats pour la fabrication des programmes.

L'U.P.A. est très active au niveau de la formation agricole et demeure probablement le lieu de regroupement le plus fiable pour les agriculteurs et pour les établissements scolaires.

Chaque U.P.A. régionale agit par l'intermédiaire des "syndicats de base" qui regroupent quelques paroisses. Ces syndicats sont dirigés par un conseil d'administration comprenant, entre autres, un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et un(e) secrétaire, des représentants de paroisses et des principales productions. Ils forment des comités d'études dont un

comité d'éducation. Ce comité est composé d'un représentant par paroisse. Les syndicats de base sont indépendants les uns des autres et bénévoles. C'est à eux qu'on peut s'adresser pour l'inventaire des besoins, les inscriptions, etc.

A certains endroits, on "s'arrache", entre cégeps et commissions, les cours à donner à une clientèle agricole peu nombreuse. Parce que plusieurs cours ont à la fois des aspects techniques et des aspects de formation première, la situation n'est pas simple à départager. On aurait intérêt, comme on s'y est employé dans quelques régions, à aménager de façon relativement satisfaisante cette "jungle", autrement qu'en supplantant l'un ou l'autre organisme.

Les mass-média interviennent aussi de façon adéquate dans le champ de la formation agricole. Des enquêtes révèlent que la grande majorité des agriculteurs reçoivent et lisent une ou deux revues qui leur sont destinées et suivent attentivement l'émission télévisée "La semaine verte".

EN GUISE DE CONCLUSIÓN: QUELQUES CONSEQUENCES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

Afin de mieux connaître et desservir la clientèle agricole, nous avons successivement passé en revue les régions agricoles, les types de producteurs, les caractéristiques de la clientèle et les principaux intervenants dans le champ de la formation agricole. L'approfondissement du contexte de cette dernière nous suggère des lignes de conduite pour l'organisation des cours et pour la pédagogie à promouvoir lorsqu'on les donne.

Conséquences pour la gestion des cours

- Les objectifs des cours doivent être clairement identifiés et une réunion préalable des étudiant(e)s est nécessaire dans plusieurs cas.

- Le système scolaire n'est pas le lieu de référence unique de formation pour les agriculteurs. D'autres agriculteurs, le M.A.P.A.Q., l'U.P.A. ou ses organismes professionnels, ses syndicats de base, sont, dans les faits, aussi importants; en termes stratégiques, la commission scolaire ou le cégep doit s'assurer de leur collaboration tant pour bâtir l'offre de service que pour organiser les cours (l'U.P.A. est capable de mobiliser son "monde"...).

- Chaque cours offert doit viser une clientèle plus spécifique que les agriculteurs en général. Par exemple, un cours sur l'organisation de l'entreprise n'intéresse par forcément et

de la même façon les agriculteurs en voie d'établissement et les 45 ans et plus.

. Les cours sur mesure sont parfois difficiles à mettre au point, mais ils réussissent bien en général quand une instance agricole locale y a été associée.

. Les cours reliés à la relève agricole et au transfert de la ferme sont à la fois stratégiques et importants; ils touchent à une caractéristique dominante de l'organisation de ce secteur économique au Québec: la dynamique familiale.

. Les femmes jouent un rôle important en agriculture; leurs besoins de formation et leurs intérêts sont parfois identiques, parfois différents de ceux des hommes. L'offre de service des organismes scolaires doit au moins reconnaître leur existence, - en agriculture.

. Le développement d'un réseau de fermes-ateliers débute à certains endroits; il est essentiel pour plus d'un cours.

. Dans le champ de la formation agricole, il y a place pour toutes sortes de querelles "juridictionnelles": Cégeps-Commissions scolaires, établissements scolaires-C.F.P., etc. Il est nécessaire d'établir une table de concertation régionale et de faire circuler l'information par un canal local ou régional reconnu.

. S'arracher la clientèle est une finalité non éducative et les organismes "éducatifs" peuvent se concerter pour éviter de le faire.

Conséquences pour la pédagogie à promouvoir

. L'agriculteur de 45 ans et plus peut apprendre beaucoup si le formateur sait mettre à profit son expérience.

. La gestion de l'atmosphère de la classe est importante; l'étudiant(e) a le droit d'avoir des préjugés, l'étudiant(e) a aussi le devoir d'ouverture à des réalités autres que celles qu'il(elle) privilégie. L'éducateur(trice) a le devoir de respecter l'étudiant(e) comme il(elle) est, l'éducateur(trice) a le droit d'indiquer scientifiquement des moyens et techniques qui risquent d'améliorer la situation.

. Dans un contexte de classe et d'apprentissage, l'homme et la femme en agriculture ont besoin d'être valorisés: capable d'apprendre, capable d'organiser, de "monter" une grosse entreprise, etc.

. Les résultats à atteindre doivent être clairement identifiés au début du cours.

. Les agriculteurs étant avant tout des "manuels", le cadre étroit d'une classe où personne ne bouge devient vite suffocant.

. Parce qu'ils respectent l'autorité, les agriculteurs accepteront bien l'exposé théorique ou magistral pourvu que l'éducateur(trice) lui associe des exemples pratiques, parce qu'ils volorisent ce qui est concret.

. Le cours-classe doit laisser une large place aux échanges entre étudiants parce qu'une des façons privilégiées et traditionnelles d'apprentissage est la référence à l'expérience des autres; à ce titre l'apport d'un agriculteur ou d'une agricultrice connu qui a "bougé" peut être décisif...

. En raison de leur formation première limitée et en raison d'autres facteurs, les agriculteurs n'arrivent pas toujours à formuler leurs objections, leurs appréhensions, etc.; il s'ensuit un désistement ou une résistance passive face à des objets particuliers de perfectionnement, s'ils n'arrivent pas à extérioriser leur frustration.

. Les formateurs ont tout avantage à se référer aux contenus de revues agricoles et aux émissions télévisées destinées à la clientèle agricole.

. Parce qu'on s'adresse à des propriétaires de P.M.E., la performance d'un cours ou l'évaluation de cette dernière devrait se traduire dans un des objectifs des organismes scolaires et des éducateurs. Il faudrait, par exemple, pouvoir répondre à la question: "Après avoir suivi tel cours, les agriculteurs ont amélioré leur rendement de quel pourcentage?".

QUESTIONS

Pour les gestionnaires

Après la lecture de ce texte, y a-t-il une façon de gérer ou d'organiser l'enseignement agricole au S.E.A. que je devrais et pourrais changer?

Laquelle?

Comment vais-je m'y prendre?

Pour les formateurs(trices)

Après la lecture de ce texte, y a-t-il une manière de donner mon cours (stratégie d'enseignement) qui devrait être améliorée?

Laquelle?

Comment vais-je m'y prendre?

———o———

Prendre une décision qui engage et commencer le travail en me faisant aider, si nécessaire.

ANNEXE

ANNEXE

BUREAUX REGIONAUX ET LOCAUX DU M.A.P.A.Q.

Bureaux régionaux

Région 1	Rimouski: 337, rue Moreault, G5L 1P4, Tél.: 722-3615
Région 2	Lévis: 1 900, 9e avenue, Charny, G6W 6E5, Tél.: 832-2977
Région 3	Beauce: C.P. 459, Saint-Joseph, G0S 2V0, Tél.: 397-6825
Région 4	Nicolet: 460, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1090, J0G 1E0, Tél.: 293-4535
Région 5	Sherbrooke: 4260, boul. Bourque, Rock Forest, J0B 2J0, Tél.: 563-3383
Région 6	Saint-Hyacinthe: 3230, rue Sicotte, C.P. 40, J2S 7B2, Tél.: 773-3924
Région 7	Châteauguay: 214, rue Principale, J6J 3H2, Tél.: 692-8288
Région 8	Buckingham: 390, rue Principale, J8L 2G7, Tél.: 986-8541
Région 9	Noranda: 180, boul. Rideau, J9X 1N9, Tél.: 764-3287
Région 10	L'Assomption: 867, boul. l'Ange-Gardien, C.P. 1040, J0K 1G0, Tél.: 589-5781
Région 11	Cap-de-la-Madeleine: 91, boul. Saint-Louis, G8T 1E5, Tél.: 375-4761
Région 12	Alma: 801, chemin Pont de Taché Nord, G8B 5W2, Tél.: 662-6486

Bureaux locaux

Région no 1

Amqui	90, boul. Saint-Benoit, G0J 1B0, Tél.: 629-2278
Cap-aux-Meules:	C.P. 308, G0B 1B0, Tél.: 986-2295
Cap d'Espoir	Cap d'Espoir, G0C 1G0, tél.: 782-2278
Carleton	C.P. 179, G0C 1J0, Tél.: 364-3307
La Pocatière	1, rue Poiré, G0R 1Z0, Tél.: 856-4666
New-Carlisle	C.P. 459, G0C 1Z0, Tél.: 752-2261
Matane	159, rue Saint-Pierre, C.P. 65, G4W 3M9, Tél.: 562-3244
Notre-Dame-du-Lac	10, rue Dollard-Ménard, G0L 1X0, Tél.: 899-6768
Rimouski	92, 2e Rue ouest, Porte 201, G5L 8B3, Tél.: 722-3561
Mont-Joli	1281, boul. Jacques Cartier, G5H 2T3, Tél.: 775-2278
Rivière-du-Loup	298, boul. Thériault, C.P. 543, G5R 3Z1, Tél.: 862-6341
Sainte-Anne-des-Monts	C.P. 607, G0E 2G0, Tél.: 763-5558
Trois-Pistoles	212, Jean-Rioux, C.P. 910, G0L 4K0, Tél.: 851-1191

Région no 2

Baie Saint-Paul	11, boul. Fafard, G0A 1B0, Tél.: 435-6622
La Malbaie	394, rue Saint-Etienne, G0T 1J0, Tél.: 665-3754
Lévis	113, rue Saint-Georges, local 01, G6V 4L2 Tél.: 833-5010
L'Islet	Edifice Normand, C.P. 127, G0R 2B0, Tél.: 247-3921
Montmagny	68, rue du Palais de Justice, C.P. 156, G5V 3S5, tél.: 248-2288

Région no 2 (suite)

Montmorency	4099, boul. Sainte-Anne, G1C 2H9, Tél.: 643-5353
Portneuf	Route Nationale no 2, C.P. 123, Deschambault, G0A 1S0, Tél.: 286-3375
Saint-Charles	Edifice Chevalier Colomb, 8, avenue Commerciale, G0R 2T0, Tél.: 887-3351
Saint-Flavien	6, rue Caux, Saint-Flavien, G0S 2M0, Tél.: 728-3136

Région no 3

Lac Etchemin	1ère avenue, C.P. 550, G0R 1S0, Tél.: 625-2791
Lac Mégantic	5527, rue Frontenac, G6B 1H6, Tél.: 583-0780
Plessisville	1800, Saint-Laurent, G6L 2P8, Tél.: 362-7336
Thetford-Mines	693, rue Saint-Alphonse ouest, G6G 3X3, Tél.: 338-2108
Saint-Georges	1-725, 135e Rue est, G5Y 2P7, Tél.: 228-9704
Saint-Isidore	109, rue Saint-Jean, C.P. 130, G0S 2S0, Tél.: 646-5607
Saint-Joseph	98, de la Passerelle, C.P. 1060, G0S 2V0, Tél.: 397-6873

Région no 4

Arthabaska	Edifice Provincial, 62, rue Saint-Jean-Baptiste, G6B 4E3, Tél.: 758-1591
Drummondville	157, Lindsay, J2C 1N7, Tél.: 478-4296
Nicolet-Est	3195, boul. Bécancour, C.P. 210, G0X 1G0, Tél.: 298-2028
Nicolet-Ouest	460, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1090, J0G 1E0, Tél.: 293-4521
Yamaska	101, rue Maurault, C.P. 68, J0G 1J0, Tél.: 568-3106

Région no 5

Coaticook	7, rue Court, J1A 1K8, Tél.: 849-6317
Cookshire	210, rue Principale est, C.P. 128, J0B 1M0, Tél.: 875-3319
Disraeli	35, rue Champagnat, G0N 1E0, Tél.: 449-2828
Granby	77, rue Principale, J2G 9B3, Tél.: 375-3443
Richmond	C.P. 70, Hôtel de Ville, J0B 2H0, Tél.: 826-3787
Sherbrooke	4260, boul. Bourque, J0B 2J0, Tél.: 563-7080

Région no 6

Bagot	3100, boul. Laframboise, Suite 104, J2S 4Z4, Tél.: 773-6669
Bedford	9, rue du Pont, J0J 1A0, Tél.: 248-3321
Iberville	870, Saint-Georges, J2X 2Z8, Tél.: 347-8341
Marieville	491, rue Sainte-Marie, C.P. 249, J0L 1J0, Tél.: 460-4447
Sorel	101, rue du Roi, J3P 4N1, Tél.: 742-3758
Saint-Hyacinthe	3230, rue Sicotte, C.P. 40, J2S 7B2, Tél.: 773-2521
Varennes	300, rue Sainte-Anne, C.P. 500, J0L 2P0, Tél.: 652-2944

Région no 7

Côteau-du-Lac	100, Route 338, J0P 1B0, Tél.: 267-3588
Huntingdon	1, rue Henderson, J0S 1H0, Tél.: 264-6141
Saint-Jean	320, boul. du Séminaire, Centre Honoré Mercier, J3B 5K9, Tél.: 348-7375
Saint-Rémi	118, rue Lemieux, J0L 2L0, Tél.: 454-3904
Sainte-Martine	333, rue Saint-Joseph J0S 1V0, Tél.: 427-2000

Région no 8

Buckingham	110, rue Mac Laren, J8L 1K1, Tél.: 986-8544
Hull	170, rue Hôtel de Ville, J8X 4C2, Tél.: 771-6240
Labelle	281, boul. Curé Labelle, J0T 1H0, Tél.: 686-2277
Lachute	505, rue Béthany Ouest, C.P. 445, Galeries Lachute, J8H 3X5, Tél.: 562-8574
Maniwaki	266, rue Notre-Dame, J9E 2J8, Tél.: 449-3400
Mont-Laurier	246, boul. Paquette, J9L 1K1, Tél.: 623-2270
Shawville	269, rue Main, Boîte 519, J0X 2Y0, Tél.: 647-5770

Région no 9

Amos	302, 6e Rue ouest, J9T 2T5, tél.: 732-6477
La Sarre	357, 2e Rue est, J9Z 2H8, Tél.: 333-2395
Rouyn	1, 9e rue, J9X 2B1, Tél.: 764-6791
Ville-Marie	1, rue Notre-Dame, C.P. 40, J0X 3W0, Tél.: 629-2214

Région no 10

Berthierville	464, de Vaudreuil, C.P. 120, J0K 1A0, Tél.: 836-3701
Chomedey	4628, boul. Samson, H7W 2H1, Tél.: 688-0092
Joliette	994, de Lanaudière, J6E 3N6, Tél.: 753-4246
L'Assomption	867, boul. l'Ange-Gardien, C.P. 669, J0K 1G0, Tél.: 589-4762
Saint-Eustache	144, rue Saint-Eustache, Chambre 201, G7R 2K9, Tél.: 472-2703
Saint-Jacques	166, rue Saint-Jacques, C.P. 340, J0K 2R0, Tél.: 839-3631
Saint-Jérôme	85, rue de Martigny Ouest, Suite 305, J7Y 3R8, tél.: 436-7334

Région no 11

Louiseville	121, Petite Rivière, J5V 1N1, Tél.: 228-9404
Saint-Tite	571, rue Saint-Paul, C.P. 340, G0X 3H0 Tél.: 365-5131
Sainte-Geneviève	151, rue Principale, G0X 2R0, tél.: 362-2204
Cap-de-la-Madeleine	430, boul. Saint-Laurent, G8T 6H3 Tél.: 373-3384

Région no 12

Alma	801, chemin Pont-de-Taché Nord, G8B 5W2, Tél.: 662-6457
Bergeronnes	153, rue Principale, C.P. 99, G0T 1G0, Tél.: 232-6273
Chicoutimi	27, rue Racine est, G7H 1P3, Tél.: 543-3311
Jonquière	50, boul. Harvey ouest, G7X 8L6, tél.: 547-5763
Mistassini	95, boul. Panoramique, G0W 2C0, Tél.: 276-3438
Saint-Félicien	1134, rue Lamontagne, G0W 2N0, Tél.: 679-2422

Stations de recherche agricole

Deschambault	100, la Gorgendière, G0A 1S0, Tél.: 286-3351
La Pocatière	Route 230, G0R 1Z0, Tél.: 856-1114
Saint-Hyacinthe	3300, rue Sicotte, C.P. 480, Tél.: 774-0660
Les Buissons	C.P. 55, R.R. no 1, Châtes-aux-Outardes, G0H 1C0, tél.: 567-8977

Station de recherche en sols

Saint-Lambert	Rang Saint-Patrice, G0S 2W0, tél.: 889-9950

Stations de défense des cultures

L'Assomption	867, boul. L'Ange-Gardien, J0K 1G0, Tél.: 589-4789
Saint-Hyacinthe	3300, rue Sicotte, J2S 2M2, Tél.: 774-0660
Saint-Augustin	567, R.R. 138, G0A 3E9, Tél.: 878-2753

Station de protection des vergers

Farnham	1400, rue Saint-Paul nord, C.P. 208, J2N 2L5, Tél.: 293-6072

Laboratoires régionaux

Laboratoire de chimie	337, rue Moreault, Rimouski, G5L 1P4, Tél.: 722-3522
Laboratoire de chimie	460, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1090, Nicolet, J0G 1E0, Tél.: 293-2133
Laboratoire de chimie	4260, boul. Bourque, Rock Forest, J0B 2J0, Tél.: 563-7117
Laboratoire de chimie	801, chemin Pont-de-Taché Nord, Alma, G8B 5W2, Tél.: 668-2367

Laboratoires provinciaux

Laboratoire de pathologie animale	Complexe Scientifique, 2700 rue Einstein, Sainte-Foy, G1P 3W8, Tél.: 643-2330
Laboratoire de pathologie animale	3220, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, J2S 2M2, Tél.: 774-3600
Laboratoire d'analyses et d'expertises alimentaires	3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, J2S 2M2, Tél.: 774-9583 Complexe Scientifique. 2700 rue Einstein, C2-72, Sainte-Foy, G1P 3W8, Tél.: 643-2561

Centres

Centre de développement des cultures abritées	C.P. 39, 55, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, Tél.: 427-2017
Centre de production de pommes de terre de Manicouagan	C.P. 257, 44, rue Principale, Les Buissons, G0H 1C0, Tél.: 567-2262
Centre d'insémination porcine	2e rang, Saint-Aimé, Saint-Lambert, G0S 2W0, Tél.: 889-9748

Instituts de technologie agricole

Institut de technologie agricole	1, rue Poiré, La Pocatière, G0R 1Z0 Tél.: 856-1110
Institut de technologie agricole et alimentaire	3230, rue Sicotte, C.P. 70, Saint-Hyacinthe, J2S 2M2, Tél.: 773-7401